



## Echos du conseil municipal du 29 juin 2010

*L'ambiance de ce Conseil a été un peu plus vigoureuse que les fois précédentes. Il faut dire que l'opposition commence à se manifester par des votes négatifs (pas toujours expliqués) ou des prises de position difficiles à entendre, lorsqu'on se souvient de ce qu'a fait l'ancienne municipalité dont est issue cette opposition.*

*Bonne lecture !*

**Vous pouvez retrouver ce compte-rendu et les précédents sur mon BLOG :**

<http://www.patrickcotrel.com/>

**Patrick COTREL,**

*Président du groupe Harmonicité  
au sein du Conseil municipal*

### Déclarations préalables :

**Déclaration du Maire :** (résumé) Ce dernier Conseil municipal avant la trêve estivale est l'occasion d'un bilan, avec le compte administratif, en lien avec nos orientations politiques. Le contexte national et international n'est pas réjouissant ; et la population est inquiète par rapport au chômage, aux retraites, par rapport à la réforme des collectivités territoriales et sur la gouvernance du pays. Le gouvernement a failli et les collectivités locales sont confrontées à de graves défis : comment maintenir la solidarité et la cohésion sociale avec des dotations de l'Etat en baisse ?

Je n'approuve pas les critiques qui ont été émises sur la sécurité à Sainte-Luce ; alors que la semaine dernière, la gendarmerie a annoncé une baisse de 16% des actes de délinquance en 2009 sur notre territoire. Ceci est le fruit du travail conjugué de la police municipale, de la gendarmerie et du travail de prévention du CCAS. Il n'est pas correct d'utiliser les vieilles recettes de la peur, alors que c'est le gouvernement qui réduit le nombre d'enseignants et de policiers.

L'actualité lucéenne, c'est la mise en place de l'Agenda 21 et c'est aussi les activités proposées aux jeunes cet été, avec un fort taux de remplissage. Il faut souligner dans ce domaine la mutualisation de 4 séjours avec Thouaré, permettant à ces séjours d'exister. On voit là l'intérêt de la coordination intercommunale, et la réunion de mise en place du Conseil Intercommunal de Développement aura lieu le 8 septembre 2010.

Nous accueillons ce soir Anthony Descloziers qui remplace Françoise Guihéneuf, démissionnaire, dont nous saluons le travail durant plus de 2 ans et demi. Bienvenue à Anthony. D'autre part, j'enregistre la démission de M. Pierre Boisteau. Mais nous n'avons toujours pas de remplaçant.e. Sur cette liste « Sainte-Luce Toujours », qui porte bien mal son nom, nous avons enregistré 25 démissions depuis le début du mandat ! La démocratie, c'est ça : on n'est pas certain d'être majoritaire, mais on représente un nombre important de citoyens. Et c'est une bonne école, car c'est au conseil municipal que les décisions se prennent.

En matière de décision, nous allons lancer une révision du PLU et répondre aux objectifs de Nantes Métropole en matière de mixité sociale dans le logement et de cohérence commerciale.

Sur le plan financier, nous devons entretenir et réhabiliter le patrimoine communal avec une baisse des aides de l'Etat : les recettes de fonctionnement baissent de 7%, alors que nos dépenses de fonctionnement augmentent de 200 000 €. Cela fait que l'épargne est en légère baisse (1,4 M€). Nous renforçons l'investissement, comme nous y invite l'Etat pour lutter contre la crise. Mais le niveau de la dette a été réduit à 680€ par habitant.

Nous maintenons le cap vers une commune conviviale, solidaire et respectueuse de l'environnement, en lien avec Nantes Métropole.

**Jaques CORDON :** (résumé) nous aussi, nous regrettons de rester à cinq. Mais nous sommes déterminés à continuer.

**Patrick COTREL (au nom du groupe**

**Harmonicité)**(résumé) Dans un tribune à paraître dans le prochain magazine municipal, le groupe des élu.e.s d'opposition critique notre décision d'augmenter la taxe foncière.

Précisons bien les choses : elle en a parfaitement le droit. Mais en même temps elle s'expose à recevoir des réponses. C'est cette sorte de droit de réponse que nous allons exercer.

Tout d'abord, vous vous dites opposés aux augmentations d'impôts. C'est une grande nouveauté !

Car je dois vous rappeler que l'ancienne municipalité que vous avez soutenu (et à laquelle certains d'entre vous ont participé) a très régulièrement augmenté les impôts :

- en 2002, le taux de la taxe d'habitation a augmenté de 5,4%
- en 2003, le foncier bâti a augmenté de 2,4% et l'abattement à la base pour la taxe d'augmentation a diminué de 5% (ce qui s'est traduit mécaniquement par une augmentation de 5% de la taxe)

- en 2004, l'abattement sur la taxe d'habitation de 10% qui subsistait est supprimé : encore une augmentation de 10% de cette taxe
- en 2005, la taxe d'habitation est de nouveau augmentée de 1,5% et la taxe sur le foncier bâti de 2%
- en 2006, nouvelle augmentation de la taxe d'habitation de 1%
- en 2007, nouvelle augmentation (près de 1% de la taxe d'habitation et de 1,5% sur le foncier bâti)

Et tout ceci, en plus de l'augmentation des bases, qui compensait largement l'augmentation du coût de la vie, et l'augmentation de la population.

**Au total de cette période, les impôts locaux collectés par habitant sont passés de 273 € en 2001 à 420 € en 2007, soit une augmentation totale de 52,6% en 6 ans !!!**

Dans ces conditions, vos critiques tombent vraiment à plat.

Pour compléter cette information, il faut préciser qu'en 2007, la commune restait en tête de peloton dans l'agglomération pour l'endettement par habitant (963 €). Bien sûr, nous n'en étions plus à la situation de 2002 où l'autofinancement n'était pas suffisant pour payer l'anuité de la dette : il a fallu emprunter pour rembourser et la Préfecture a dû intervenir.

Second point : vous nous reprochez de faire trop de travaux.

Mais il faut préciser que nous avons hérité d'une municipalité non seulement avec des impôts élevés et une dette très importante, mais aussi avec un parc immobilier en mauvais état, faute d'entretien régulier. Et nous en avons subi les conséquences :

- grosse réparation de la salle Le Bonniec
- très grosse réparation de l'église
- pas de vestiaires femmes au Centre Technique Municipal
- salle Renée Losq en très mauvais état et menacée de fermeture
- vestiaires de la salle Marc Jaffret et sol du tennis de table à refaire
- mauvais état des vestiaires du stade
- ....

Dans ces conditions, nous n'avons pas le choix : il faut à la fois faire face à ces grosses réparations, et en même temps programmer un entretien régulier pour ne pas se retrouver demain dans la situation actuelle. De plus, il faut pouvoir améliorer les services rendus à la population.

Troisième point : l'ancienne municipalité n'a jamais prévu les dépenses de fonctionnement que les nouveaux équipements allaient entraîner : il ne sert à rien de bâtir la médiathèque si on ne met pas le personnel suffisant pour la faire fonctionner. De la même façon, les services municipaux ne peuvent rendre un service correct à la population qu'avec des compétences précises. Ce n'était pas le cas, et il a fallu

faire quelques recrutements indispensables, même s'ils sont encore insuffisants. Claude ROUSSELOT pourra vous en parler avec plus de détails.

Au total, on voit bien que l'augmentation des impôts que nous avons décidée est due en grande partie au lourd héritage et à la mauvaise gestion de la municipalité que vous avez soutenue. Mais elle est aussi due, pour une plus faible part, à notre volonté d'apporter un meilleur service à nos concitoyens, malgré les menaces d'étranglement financier que le gouvernement que vous soutenez fait peser sur les collectivités locales.

Enfin juste un mot sur les questions de sécurité. Je pense et nous pensons que la police municipale et les gendarmes font un très bon travail de proximité. Malgré la période de crise que nous connaissons et les différents comportements déviant que cela entraîne, il faut rendre hommage à ce travail de présence. Il faut aussi rendre hommage au travail de prévention effectué par les services municipaux, autour du CCAS en particulier : c'est en intégrant mieux les différentes couches de la population à la vie de la cité que nous pourrions prévenir des drames engendrés par la crise. Merci de votre attention.

Jaques CORDON : (résumé) nous n'avons pas dit que les travaux envisagés étaient inutiles, mais seulement que certains auraient pu être reportés pour les années suivantes.

Marie SARRAZIN : (résumé) La crise du logement est réelle et elle accroît les inégalités. C'est pour combattre cette situation que Nantes Métropole a adopté son Plan Local de l'Habitat. Celui ci comporte des fiches communales et Sainte-Luce a été associée pour la définition d'une politique volontariste. Car avec 12,33% de logements sociaux, nous avons une sanction de 50 000€.

Nous avons actuellement des demandes de permis de construire pour 973 logements, dont 442 logements sociaux : on veut rattraper notre retard. Il faut permettre aux gens de ne pas partir à 20 ou 30 km de Nantes pour trouver des logements abordables.

L'étude du centre ville est en phase de démarrage. Les Islettes se remplissent. Sainte-Luce demeure conforme à son histoire faite d'accueil. En faisant cela, nous luttons contre le vieillissement moyen, nous stabilisons les écoles et nous défendons le commerce local et du sang neuf arrive pour les associations.

Un dernier mot pour remercier Françoise Guihéneuf pour le travail accompli au Conseil municipal.

Marc DAVID : (résumé) En matière de sécurité, le GPS, le nettoyage rapide des murs et les moyens techniques déployés par la Mairie sont efficaces. Deux voitures ont brûlé en 2003 et en 2010. Il n'y a pas de quoi insister dans ce domaine. Il faudrait surtout donner aux jeunes des perspectives d'emploi, alors que le gouvernement semble donner la priorité aux seniors...

## 12 - 1 Taxe locale sur les publicités extérieures :

Depuis janvier 2009, les taxes sur les supports publicitaires, les pré-enseignes et les enseignes commerciales sont très encadrées. Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants : supports publicitaires jusqu'à 50 m<sup>2</sup> = 16,67€/m<sup>2</sup> pour 2011, 18,33 €/m<sup>2</sup> pour 2012 et 20 €/m<sup>2</sup> en 2013. Au-delà de cette surface, le tarif est doublé. Pour les pré-enseignes, les surfaces de moins de 1,5 m<sup>2</sup> sont exonérées. Pour les enseignes, le tarif de 15 €/m<sup>2</sup> est conservé (les surfaces inférieures à 12 m<sup>2</sup> sont exonérées).

## 12 - 3 Compte administratif 2009 :

**Pascal ISIDORE** : Ce compte est soldé avec un excédent de seulement 11 593 €, ce qui est très peu et montre que les prévisions budgétaires étaient très bien ajustées. On peut noter des recettes en baisse dues à la baisse des dotations de l'Etat, des dépenses en légère hausse et donc une épargne en baisse (1,9 M€ en 2007, 1,4 M€ en 2009). L'investissement a fortement augmenté : 2,3 M€ contre 1,3 en 2008. Le stock de la dette continue de diminuer : 8,2 M€ contre 11,1 en 2007 (et 16 M€ en 2002 !). Notre capacité de remboursement a légèrement diminué, mais reste tout à fait correct : 5,9 ans contre 3,6

en 2008 (mais 22 ans en 2001 !).

**Patrick COTREL** : (résumé) Nous avons redressé les finances communales, malgré l'héritage que j'ai décrit dans ma déclaration préalable. Cependant, nous devons rester vigilants car Sainte-Luce n'est pas une commune riche et le désengagement de l'Etat fait peser une menace sur une situation qui reste fragile.

*A noter : l'opposition a voté contre toutes les délibérations budgétaires, y compris contre le Budget Supplémentaire de Ligéria dont le montant est de ... 0 € !!!*

## 12 - 9 Dotation de solidarité urbaine 2009 : rapport d'exécution

*Cette information a pour but d'expliquer quelle a été l'utilisation des crédits DSU dont la commune a bénéficié en 2009 dans les domaines de l'enseignement, du social et de la jeunesse. C'était l'occasion pour l'Adjointe aux solidarités de rendre compte de l'action du CCAS.*

**Roselyne DURAND** : (résumé) Les activités principales du CCAS ont été les suivantes :

- l'accueil physique des personnes : près de 4000 personnes en 2009 dont 44% pour l'aide sociale et 19% pour les problèmes d'emploi.
- Les aides sociales : aides alimentaires (38 aides d'un montant moyen de 221€) et 769 colis de « Sainte-Luce Solidaire », 24 aides au logement, aides au restaurant scolaire et aux vacances, 43% des seniors invités au repas de fin d'année...
- RMI et RSA : les sorties du RSA sont pour des embauches en CDD (pour 29%) ou en CDI (pour 13%). Le point emploi a permis 720 consultations du

serveur Pôle Emploi et a provoqué 18 entretiens professionnels. 216 renseignements sur l'emploi ont été délivrés.

- Pour le logement social, 351 demandes ont été traitées, 34 attributions ont été faites (dont 16 prioritaires Préfecture), 6 logements d'urgence ont été attribués.
- Prévention jeunes : 30 accompagnements individuels. Pour le GPS, il y a 2 tournées par semaine. Il y a également l'accompagnement de projets, les groupes de parole parents, ...
- Le CCAS attribue 21 000 € de subventions à des associations à caractère social.

## 12 - 11 à 12 - 15 Décisions budgétaires diverses

**Pascal ISIDORE** : (résumé) La Mairie construit 5 nouveaux logements à la gendarmerie. Une convention fixe les conditions de location de la gendarmerie. La municipalité étale dans le temps le remboursement correspondant à la construction de la salle Chéreau du Tennis Sainte-Luce qui éprouve des difficultés

financières.

Convention tripartite avec l'Union Carquefou Sainte-Luce Basket et la commune de Carquefou pour donner une subvention exceptionnelle de 1000 €.

La participation financière de la commune au fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association s'élève à 578 € par élève (+ 2%).

## 1 - 2 et 3 Conseil Intercommunal de Développement :

**Bernard AUNETTE** informe de la composition des membres permanents du Conseil Intercommunal de Développement qui comprend 8 personnes de Mauves, 16 de Thouaré et 24 de Sainte-Luce. Le Président est M. Pierre BROTTES de Thouaré et les Présidents délégués sont M. Vincent Schafmeister pour Thouaré, Mme Georgina BARRE pour Mauves et M. Alain LIZE pour Sainte-Luce. La première réunion de ce Comité aura lieu le 8 septembre 2010.

## Modification du PLU - Information

**Patrick COTREL** : (résumé) Cette délibération est l'occasion d'évoquer le PLH adopté vendredi dernier par le Conseil de Nantes métropole, en complément des informations données par Marie Sarrazin.

Ce Plan Local de l'Habitat (PLH) comporte trois objectifs principaux.

- Face à l'attraction démographique continue de la métropole nantaise, il faut construire encore plus de logements neufs : il faut passer de 4400 logements neufs par an (ancien PLH) à 5000. Et il faut positionner au

maximum ces logements à proximité des axes structurants des transports en commun.

- Il faut diversifier les types de logements : renforcer la construction de logements sociaux (passer de 750 à 1300-1400 par an, soit 27%) et créer plus de logements abordables en location ou accession à la propriété (passer de 650 à 1250 par an, soit 25%).

- Renforcer la mixité sociale. Cela se traduit par des objectifs précis pour chaque commune. Pour Sainte-Luce, les objectifs négociés sont de 160 logements neufs par an

(100 à 110 dans l'ancien PLH) dont 27% de logements sociaux, puisque nous ne sommes qu'à 12,33% actuellement (déficit de 343 logements sociaux)."

Citation du PLH : "**La commune devra faire un effort significatif pour le développement du logement social afin de rattraper le retard loi SRU.**"

Nous sommes en plein accord avec le PLH et c'est la raison pour laquelle la révision du PLU évoquée par Marie SARRAZIN nous paraît indispensable.

Dans un premier temps, et très rapidement, il faut appliquer la loi ENL, car nous ne voulons plus que la mixité sociale soit la variable d'ajustement des négociations avec les riverains, et appliquer la charte sur le commerce local pour maintenir son dynamisme. Dans un second temps, nous pourrions intégrer les projets concernant le centre ville, par exemple.

Pour cela, il nous semble nécessaire de mettre en place rapidement les groupes de travail pour cette révision.

## 11 – 1 et 2 Ressources humaines

**Claude ROUSSELOT** : (résumé) Les travaux engagés au niveau de l'hôtel de ville ne sont pas liés à des caprices de la majorité, comme pourrait le laisser entendre l'opposition. Ils ont été décidés pour deux raisons essentielles :

La première est de donner des conditions de travail décentes au personnel. J'invite les membres de l'opposition à visiter certains bureaux où dans 9 mètres carrés nous avons trois personnes.

La deuxième est de recevoir les citoyens en toute confidentialité dans les services de l'état civil. Actuellement, notamment en hiver, les citoyens sont reçus à un comptoir, en plein courant d'air et dans un espace où déambulent du personnel et des Lucéens. Par respect pour nos concitoyens nous devons leur proposer un accueil qui permette la confidentialité et le calme. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est de n'avoir pas pu commencer les travaux plus tôt.

Concernant les dépenses de personnels qui ont augmenté depuis 2007, j'invite l'opposition à revoir les dépenses de 2007. Dans le budget primitif elles avaient été fortement sous-évaluées et nous avions dû, à notre arrivée, voter en fin d'année 2007 une rallonge importante qu'il faudrait prendre en compte si vous voulez comparer des choses comparables.

Par contre, nous avons effectivement augmenté la masse salariale en 2008 et 2009 car nous avons recruté des cadres. Nous avons un taux d'encadrement très faible qui ne nous permettait pas de mettre en place notre politique. Nous avons recruté également dans des secteurs prioritaires comme la solidarité, l'enfance et la jeunesse. Pour 2010, nous n'avons prévu aucune embauche, l'augmentation de la masse salariale est uniquement due au glissement normal des salaires et à la mise en place du nouveau régime indemnitaire.

## 16 – 3 Utilisation de clauses d'insertion dans les marchés publics

**René QUEBRIAC** : informe de l'assistance de la mission insertion de Nantes Métropole pour inclure des clauses d'insertion dans les marchés publics de la commune, dans la lignée des réflexions et des actions sur les achats éco-responsables et conformément aux objectifs de l'Agenda 21.

## Information sur la Guinée

**Marie-Paule LIZE** : donne des nouvelles de la Guinée où se sont déroulées les premières élections présidentielles depuis 1958. Le vote a été massif et représente l'espoir que les militaires laissent le pouvoir. Espoir aussi qu'il soit mis fin à la corruption et à l'emprise des multinationales. Espoir, enfin, que le second tour de cette élection, le 18 juillet, se déroulera dans le calme. Marie-Paule a réaffirmé au Maire de So Ava, qu'elle a eu au téléphone, notre solidarité avec le peuple guinéen.

---

**BONNES VACANCES !**